

tous pleurèrent abondamment, et se jetant à son cou, ils l'embrassaient, le baisaient avec tendresse, et se désolaient surtout de ce qu'il avait dit: Vous ne verrez plus mon visage. Et ils le conduisirent au navire'. » — Quels adieux!

L'Apôtre voulait être à Jérusalem à la Pentecôte, pour honorer dans cette cité sainte la Pâque chrétienne, pour y évangéliser les foules attirées par la Pâque juive, et pour y distribuer plus facilement les aumônes destinées aux pauvres fidèles.

1. *Act.*, xx, 18-38.

CHAPITRE XXI

Cos, Rhodes, Ptolémaïs, Césarée de Palestine, Jérusalem. Le Temple. — La Forteresse Antonia. — Le Neveu de saint Paul. — Le Tribun Lysias. — Antipatros. — Césarée.

Saint Paul et ses disciples s'étant embarqués, arrivèrent d'une seule traite à Cos, où ils passèrent la nuit. Cos est une île dont la ville principale s'appelle du même nom. Moins d'un siècle après le passage de l'apôtre, cette ville fut détruite par un tremblement de terre. Antonin le Pieux la rebâtit. L'île n'est séparée que par un canal étroit de la péninsule d'Halicarnasse. Elle était renommée du temps de saint Paul pour ses vins, ses huiles et ses tissus; mais sa plus grande célébrité lui venait de son temple d'Esculape, auquel était annexée une école de médecine. C'était la patrie d'Hippocrate, du peintre Apelle et du roi Ptolémée Philadelphe.

Nos illustres voyageurs abordèrent le lendemain à Rhodes où ils passèrent encore la nuit probablement, bien que les *Actes* ne le disent pas.

Rhodes est une île et une ville.

L'île a quinze lieues de longueur sur une largeur qui varie de six à huit lieues. Elle est traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes, dont le plus haut sommet que couronne un temple de Jupiter s'élève à environ 1,520 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le climat est d'une douceur

incomparable, et le sol est très fertile. Les habitants travaillaient à la construction des navires et à la fabrication des armes. La ville de Rhodes ne datait que de l'an 408 avant J.-C. Elle montait en amphithéâtre, et la gradation des maisons était si régulière et ménagée avec tant d'art qu'il semblait n'y avoir qu'une seule maison. La ville de Rhodes possédait deux ports excellents, et, à l'entrée de l'un de ces deux ports, on admira longtemps la statue colossale d'Apollon qui se dressait debout, jusqu'à une hauteur de 105 pieds, sans toutefois enjamber le port, comme on l'a dit et écrit trop souvent. Cette statue était l'œuvre de Charès, élève de Lysippe. Elle fut érigée l'an 280 avant J.-C. selon les uns, et l'an 300 selon les autres; on a même assigné une troisième date encore. Elle fut renversée par un tremblement de terre à une époque sur laquelle les savants ne sont pas d'accord. Elle avait coûté 300 talents, et elle pesait 7,200 quintaux. Saint Paul ne put la voir qu'à terre, après sa chute. Elle demeura en cet état jusqu'à la prise de Rhodes par les Sarrasins, l'an 672 de l'ère chrétienne. Elle fut alors vendue à un Juif qui la fit briser et qui eut besoin de 900 chameaux pour faire emporter le bronze en morceaux¹.

Saint Paul avait hâte d'arriver à Jérusalem. Il ne s'attarda donc pas à Rhodes. Cette île devint chrétienne par la suite et donna son nom à d'héroïques chevaliers auxquels elle doit l'immortalité.

Il y avait en Lycie, à l'embouchure du Xanthe, une ville où naquit saint Nicolas, évêque de Myre, et où,

1. Butler, *Geograph. classica.*

six mois de l'année, Apollon Pataréus rendait des oracles dans un temple qui lui était consacré. Nous voulons parler de Patara. Nos voyageurs y changèrent d'embarcation et prirent passage sur un navire en partance pour la Phénicie, et devant opérer son chargement à Tyr. On passa en vue de l'île de Chypre. Quelques années auparavant, saint Paul y avait prêché, fait de nombreux miracles et converti à J.-C. beaucoup d'âmes. Le navire laissa Chypre à sa gauche, se dirigea vers la Syrie et entra dans le port de Tyr, au bout de cinq jours. Vingt-cinq jours s'étaient écoulés depuis que l'apôtre avait quitté Philippes.

Cité très ancienne, jouet de fortunes diverses et réduite à un état déplorable par Alexandre le Grand, Tyr s'était relevée, et le Christianisme qui s'y était établi y avait fait des progrès considérables. Saint Paul y trouva une multitude de fidèles, dont la conversation le reposait et le consolait; il demeura avec eux toute une semaine, parce qu'il était sûr maintenant d'être à Jérusalem pour la Pentecôte. Le Saint-Esprit fit connaître aux chrétiens de Tyr ce qu'il aurait à souffrir dans la Ville sainte, et sous l'inspiration de leur amour et de leur compassion pour lui, ils le supplièrent de n'y pas aller; mais il ne les écouta pas, et s'embarqua à la fin de la semaine, car le même Saint-Esprit le poussait. La scène des adieux fut bien touchante. Tous les Chrétiens, leurs femmes et leurs fils, conduisirent saint Paul au rivage et s'y agenouillèrent avec lui; tous prièrent ensemble; mais avant de se séparer, ils s'embras-

sèrent tendrement, et comme le font ceux qui s'aiment d'un véritable amour. La foi seule peut en aussi peu de temps former entre des inconnus des liens si étroits et si doux. Les Tyriens suivirent des yeux le navire en partance aussi loin que cela leur fut possible ; puis ils rentrèrent chez eux extrêmement édifiés de ce qu'ils avaient vu et entendu.

Quelques heures après, saint Paul et ses disciples étaient à Ptolémaïs, qui fut à un certain moment le boulevard de la Chrétienté en Orient. Ils y restèrent le reste du jour, non pour satisfaire une vaine curiosité, mais afin de visiter et d'encourager les Chrétiens. Ils partaient le lendemain pour Césarée de Palestine, qui n'était qu'à une journée de distance. Hérode le Grand qui fonda cette ville l'appela d'abord la Tour de Straton, et ensuite Césarée, afin de flatter Auguste. Saint Paul y logea pendant quelques jours chez Philippe, l'un des sept diacres, dont la maison était comme un petit couvent de religieuses, puisque les quatre filles de Philippe qui l'habitaient avaient consacré leur virginité au Seigneur¹. Dieu, en récompense, leur avait accordé le don de prophétie ; et il faut entendre ici, par ce don, non pas celui d'interpréter justement la Sainte-Écriture, mais celui de prédire l'avenir et de lire le secret des cœurs².

Pendant le séjour de saint Paul à Césarée, le prophète Agabus y vint de la Judée. Il avait déjà autrefois annoncé la famine qui désola Antioche, sous le règne de Claude. Selon une coutume particulière aux prophètes, il joignait volontiers un acte extérieur

1. Act., xxi, 9. — 2. S. Hieron., *Lib. I contra Jov.*

à ses prophéties pour impressionner davantage. Il s'approcha de saint Paul, lui prit sa ceinture, lui en lia les pieds et les mains et dit : « Voici ce que déclare le Saint-Esprit : Les Juifs lieront ainsi à Jérusalem l'homme à qui appartient cette ceinture, et ils le livreront aux Gentils¹. » Une prédiction si nette et si précise pénétra les cœurs de tous les fidèles, et avec instance et larmes ils conjurèrent saint Paul de ne pas se rendre à Jérusalem. Les disciples qui l'avaient accompagné jusque-là ne furent pas les derniers à le supplier de n'aller pas plus loin. Pourquoi le ciel l'avertissait-il, sinon pour l'obliger à prendre des précautions ? Mais en dépit des avertissements célestes renouvelés, le Saint-Esprit commandait à saint Paul de marcher et, dans de telles conditions, les fidèles ne devaient pas lui conseiller la révolte. Saint Paul était un courageux ; la prison n'était rien à ses yeux, ni la mort elle-même, quand il s'agissait de J.-C. Il partit pour Jérusalem, et ses disciples l'accompagnèrent en disant : « Que la volonté du Seigneur soit faite ! » A ses disciples se joignirent des frères de Césarée qui emmenaient avec eux un Cypriote, nommé Mnason, chrétien d'ancienne date. Ce Mnason possédait à Jérusalem une maison qui servait d'oratoire à tous les fidèles, et il désirait recevoir chez lui un apôtre persécuté, et rendre hommage en sa personne à la vérité de la foi.

On arriva à Jérusalem un ou deux jours avant la fête de la Pentecôte. Les frères de Jérusalem ne s'étaient pas laissés prévenir contre saint Paul, et ils

1. Act., xxi, 11.

l'accueillirent, lui et les siens, avec une franche et parfaite cordialité. Le lendemain, les voyageurs se rencontrèrent chez saint Jacques avec tous les Anciens de l'Église qui s'y réunirent. Saint Paul les salua et raconta minutieusement tout ce que Dieu avait fait par son ministère au milieu des Gentils. Les Anciens glorifièrent le Seigneur; mais il y avait des Judaïsants obstinés qui ne reculaient pas devant la calomnie, et qui accusaient saint Paul d'avoir enseigné aux Juifs trouvés et convertis par lui dans les pays de la Gentilité, qu'ils devaient se séparer de Moïse, ne plus faire circoncire leurs fils, et ne plus se croire astreints aux observances légales. Or, il importait que saint Paul, Juif d'origine, se justifiait d'avoir proclamé la déchéance de Moïse, et l'abrogation de la circoncision et des observances légales pour les Juifs. Cette justification était plus nécessaire qu'ailleurs à Jérusalem, où la plupart des Chrétiens, Juifs convertis, considéraient toujours, et avec raison, Moïse, comme l'envoyé de Dieu, admettaient toujours que la circoncision est le signe de l'alliance entre Dieu et son peuple, et s'astreignaient par conséquent toujours à la circoncision et aux pratiques légales, tout en reconnaissant que ces pratiques n'obligeaient pas les Gentils. Les Anciens dirent donc à saint Paul : Frère, voyez combien de milliers de Juifs devenus chrétiens continuent pourtant à être les zélateurs de la Loi. Vous avez été accusé devant eux. Qu'y a-t-il à faire ? La multitude va apprendre votre arrivée, et elle va se rassembler : cela est inévitable. Suivez notre conseil. Il y a ici quatre

hommes qui ont un vœu à accomplir. Joignez-vous à eux, et sanctifiez-vous avec eux. Faites les dépenses requises pour qu'ils aient le droit de raser leurs têtes, et tous alors verront bien qu'on a raconté des faussetés sur votre compte, et que, vous aussi, vous respectez la Loi. Quant aux Gentils, nous avons jugé et écrit qu'ils devaient s'abstenir des idolâtries, du sang, de la chair d'un animal étouffé, et de la fornication.

Il est évident que dans ces paroles des Anciens la liberté concédée par le concile de Jérusalem aux Gentils convertis est expressément maintenue. Les Juifs convertis forment seuls une catégorie à part. Saint Paul a certainement proclamé la non-obligation des cérémonies légales pour les Gentils convertis au christianisme, et les Anciens ne lui demandent pas de se rétracter à cet égard. A-t-il proclamé la même non-obligation pour les Juifs gagnés à J.-C. ?

Il y a une énorme différence entre déclarer les observances mosaïques non obligatoires, et les déclarer mortifères. Or, l'accusation portée contre saint Paul paraît avoir été exagérée jusqu'à ce point, et saint Augustin¹ prétend que, d'après les calomnieux de saint Paul, le grand Apôtre aurait osé affirmer que la Loi de Moïse était tout humaine, et que Moïse l'avait promulguée sans un commandement positif de Dieu. C'était enlever aux Juifs le fondement principal de leur gloire; car ils se vantaient d'avoir reçu la Loi par le ministère des anges.

1. S. August., *Ep.*, xix.

Nous ignorons à quelle source saint Augustin a puisé ses renseignements. Quoi qu'il en soit, saint Paul n'hésita pas.

Le naziréat temporaire se terminait par la rasure des cheveux ; mais il entraînait auparavant des dépenses importantes, que tous ceux qui l'avaient voué n'étaient pas toujours capables de faire. Ils devaient offrir un agneau en holocauste, une jeune brebis en victime d'expiation, et un bélier en sacrifice de salut. Le roi Jannée et Schiméon Ben Sche-tach avaient donné autrefois, — et nous l'avons déjà dit, — 900 victimes à 300 naziréens pauvres, pour les aider à s'acquitter de leur vœu¹.

Ce n'est pas tout. Il fallait encore des pains azymes de fleur de farine pétrie avec de l'huile, et enduits d'huile, qu'on offrait avec le gâteau et les libations du sacrifice.

Primitivement, avant la construction du Temple, le naziréen devait être rasé à l'entrée du Tabernacle de l'alliance ; mais, depuis la construction du Temple, il devait être rasé dans la salle des naziréens. Le prêtre jetait les cheveux dans le feu sous la chaudière du sacrifice de salut. Il mettait dans les mains du naziréen, et les reprenait, pour les élever en présence du Seigneur, l'épaule cuite du bélier, un pain azyme de fleur de farine pétrie avec de l'huile, et un gâteau azyme enduit d'huile : c'était, avec la poitrine et la cuisse crue, la portion du prêtre.

Que fit saint Paul ?

1. *Midrasch Cobelet*, 107, 8.

Il ne ressort aucunement du texte sacré qu'il ait prononcé le vœu de naziréat temporaire. Saint Jérôme prétend néanmoins qu'il le prononça, afin de seconder entièrement les intentions des Anciens de l'Église de Jérusalem¹, et quelques auteurs modernes se sont rangés à l'avis de saint Jérôme. Tel n'est pas le nôtre. La preuve que ces auteurs se trompent en quelque chose, c'est que, d'après eux, saint Paul ne se serait engagé par vœu que pour sept jours seulement. Or, le plus court engagement de naziréat temporaire devait être au moins d'un mois. Il importe de faire grande attention ici à deux usages des Juifs, tous deux relatifs au naziréat temporaire :

I. Lorsque le naziréen était trop pauvre pour subvenir par lui-même aux dépenses finales de son vœu, des personnes riches étaient autorisées à se charger de ces dépenses à sa place, en esprit de dévotion. Cela s'appelait *s'associer au naziréen*².

II. Lorsque le naziréen ne pouvait observer lui-même toutes les mortifications, et se soumettre à toutes les pénitences, il confiait ce soin à d'autres, et se contentait de payer les dépenses finales. Les prêtres approuvaient l'un et l'autre de ces deux usages.

Il est facile maintenant de se rendre exactement compte de ce que fit saint Paul. Josèphe loue Hérode Agrippa³ parce qu'il avait payé pour beaucoup de naziréens, afin qu'ils eussent le droit de se faire raser

1. S. Hieron., *In cap. II ad Galat.* — 2. Joseph., *B. J.*, XI, 15. — 3. *Antiq. Jud.*, XIX, 5.

les cheveux. Saint Paul paya de même pour les quatre naziréens dont les Anciens lui avaient parlé. De cette manière il *s'associa à eux*, et, comme ils avaient encore sept jours de mortifications et de pénitences avant l'expiration de leur vœu, il entra dans le Temple et se sanctifia avec eux, en se préservant comme eux de toute impureté légale, et en s'imposant toutes les privations qui lui étaient prescrites. Cependant, il ne prononça pas le vœu de naziréat temporaire, et on ne lui coupa point les cheveux.

A l'expiration des sept jours, les Juifs qui étaient venus d'Asie pour les fêtes de la Pentecôte, l'ayant aperçu dans le Temple, soulevèrent tout le peuple, et mirent la main sur lui, en criant: Aidez-nous, Israélites, voici un homme qui partout, et s'adressant à tous, prêche contre notre nation, notre loi, et ce lieu saint. Il a fait plus: il a introduit des Gentils dans le Temple, et l'a ainsi profané.

Les Gentils étaient exclus du Temple de Jérusalem, et, aux yeux des Juifs non convertis, les Gentils chrétiens n'étaient que des Gentils. Cependant, il résulte du récit des *Actes* que les adversaires de saint Paul, Juifs non convertis au christianisme ou Juifs convertis, mais hébraïsants, n'étaient pas très sûrs de la dernière accusation formulée par eux, celle de la profanation du Temple. Saint Paul pouvait aisément se défendre d'avoir parlé contre la nation juive, contre la loi, et contre le Temple; mais si la profanation du Temple était une fois prouvée, la chose devenait extrêmement grave au point de vue des Juifs. Était-elle prouvée?

Les accusateurs avaient vu par la ville l'Éphésien Trophime en compagnie de saint Paul, et ils avaient conclu de là, que saint Paul avait introduit Trophime dans le Temple¹.

Rien n'est plus clair que le texte des *Actes* qui le dit. Pourquoi donc, puisqu'ils croyaient saint Paul coupable, ne l'avaient-ils pas accusé et arrêté en pleine rue? Sans doute, parce que dans la rue il n'y avait pas comme dans le Temple une foule pressée, et composée uniquement d'hommes remplis de la même vénération pour le lieu sacré. Saint Paul aurait pu avoir ses partisans en dehors du Temple. Les ennemis de l'Apôtre l'avaient épié, afin de saisir le moment favorable, et la rencontre des accusateurs et de l'accusé dans la maison de Dieu n'était pas fortuite; elle avait été voulue et cherchée par les accusateurs. Le soulèvement populaire contre saint Paul se propagea, et gagna bientôt toute la ville, grâce à l'infernale habileté des calomniateurs. Ils firent courir le bruit dans tous les quartiers que Trophime, qui n'était ni Juif de naissance, ni même prosélyte, avait été introduit dans le Temple par saint Paul. Le Temple était donc profané. Toute la ville fut émue, et se précipita vers le Temple. Ce fut la folie du jour de la croix! Des gens qui crient, qui hurlent, qui demandent la mort d'un homme, et cela sans avoir rien vu, rien examiné, rien constaté, tout simplement parce que des meneurs ont menti, et les ont surexcités par leur mensonge. Car enfin, la première chose à faire était

1. *Act.*, xix, 29.